## Circuit des galopins à Anor

## Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Parcours VTT, accessible à tous, toute l'année. Il présentera cependant des difficultés en période de pluie (passages boueux). Le long de cette promenade familiale, l'eau est omniprésente (étangs, rivières, cascades) et les sentiers forestiers nombreux.

<b>v</b> Durée	1h30	🛕 Difficu
<b>♀</b> Distance	14,03 km	Retou
		depart
Dénivelé positif	121 m	€ Activit
Dénivelé négatif	117 m	m Comm
🛕 Point haut	264 m	🦙 Régioi
A Point bas	201 m	

▲ Difficulté	Moyenne
Retour point de	Oui
depart	
	VTT
m Commune	Anor (59186)
🦙 Région	Avesnois



Trace n° 1621353



# **Description**

Départ de "La Malterie" (en face de la caserne des sapeurs-pompiers), près du Café Rando Nord "Les Frangines".

(D/A) Descendre la rue du Général De Gaulle, puis Rue Georges Clemenceau, passez le pont et prendre à gauche pour rejoindre Rue Fostier Bayard.

- (1) Effectuez un crochet gauche-droite et suivez Rue de la papeterie. Vous atteignez le site de la Vieille Verrerie.
- (2) Poursuivez tout droit pour entrer dans le sentier de la Vieille Verrerie qui descend entre les haies et franchit le Ruisseau des Anorelles sur une passerelle **avec prudence**. À l'extrémité du sentier, empruntez à gauche la route le long de la voie ferrée pendant 500m.
- (3) Bifurquez à gauche dans le bois et descendez jusqu'à l'Étang de Milourd. Au bout du chemin, virez à gauche pour suivre la route qui n'est autre que l'ancienne digue, macadamisée.
- (4) Tournez à droite.
- (5) Ignorez un départ sur la gauche et longez l'Oise. Continuez ensuite sur la route forestière du Maka et traversez ainsi la forêt privée d'Hirson.
- (6) Au bout, tournez à gauche et montez le chemin de la Neuve Forge. Sur la droite, notez l'étang du même nom. Poursuivez ensuite tout droit le long de la route macadamisée (**prudence**).
- (7) Virez à droite puis immédiatement à gauche pour atteindre un croisement au lieu-dit le Rie de Bon Feu.
- (8) Continuez sur la droite le long de la route de la Petite Lobiette. 900m plus loin, tournez à gauche puis de nouveau à gauche et faites une centaine de mètres.
- (9) Bifurquez à droite puis encore à droite à la prochaine intersection pour emprunter le chemin de la Taille Colin. Au bout de l'allée, ne pénétrez pas dans le Bois de la Taille Colin mais tournez à gauche sur le chemin herbeux.
- (10) Coupez la route (Rue du Grand Marais), longez la Rue des Anorelles puis tournez à droite sur la Rue de Beauwelz.
- (11) Bifurquez à gauche dans le bois et suivez le sentier dominant et longeant le Ruisseau des Anorelles.
- (12) De nouveau sur la route (Rue de la Galoperie), prenez à droite puis allez tout droit jusqu'au croisement de la Rue des Anorelles. Tournez à droite.
- (13) Bifurquez à droite. Dans le virage, prenez de nouveau à droite sur le Chemin du Pont des Bœufs. Dépassez le lieu-dit le Pont des Boeufs et, au croisement avec la Rue des Anorelles, poursuivez à droite.

## Points de passages

## D/A Anor, La Malterie - Café Rando Nord Les Frangines

N 49.991992° / E 4.10048° - alt. 234 m - km 0

## 1 Rue de la papeterie

N 49.989019° / E 4.097792° - alt. 222 m - km 0.46

## 2 Sentier de la Vieille Verrerie

N 49.984225° / E 4.099541° - alt. 220 m - km 1.1

## • 3 Bifurcation à gauche

N 49.978181° / E 4.096451° - alt. 235 m - km 2.11

## 4 Route forestière du Maka

N 49.974749° / E 4.104627° - alt. 211 m - km 2.91

# • 5 Passerelle - Oise (rivière) - Affluent de la Seine

N 49.972872° / E 4.104691° - alt. 204 m - km 3.14

#### 6 Croisement, à gauche

N 49.967124° / E 4.115286° - alt. 237 m - km 4.3

## 7 Carrefour droite-gauche

N 49.981872° / E 4.129019° - alt. 246 m - km 6.26

#### 8 Rie de Bon Feu, à droite

N 49.986467° / E 4.133911° - alt. 254 m - km 6.99

## • 9 Fourche, à droite

N 49.993227° / E 4.140842° - alt. 261 m - km 8.33

## 10 Rue du Grand Marais, tout droit

N 49.998937° / E 4.142086° - alt. 248 m - km 9.3

#### • 11 Croisement, à gauche

N 50.002999° / E 4.138063° - alt. 228 m - km 10.26

(14) Descendez à droite par la Rue de Momignies. Dépassez le cimetière, pour rejoindre le point de départ (D/A)

## • 12 Rue de la Galoperie, à gauche

N 50.002775° / E 4.125896° - alt. 228 m - km 11.24

### • 13 À droite vers Chemin du Pont des Boeufs

N 49.998089° / E 4.122774° - alt. 234 m - km 11.93

## • 14 Rue de Momignies, à droite

N 49.993082° / E 4.109674° - alt. 246 m - km 13.36

## D/A

N 49.991982° / E 4.100488° - alt. 234 m - km 14.03

## Informations pratiques

Le circuit offre trois longueurs différentes : 9,5, 10 ou 14,5 km. Deux départs sont possibles depuis Anor ou l'Étang de Milourd.

## A proximité

Café Rando Nord : L'Elisée à Anor

https://www.tourisme-avesnois.com/prepar...

Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-galopins-a-anor/

En savoir plus:

Email: annie.trotin.pnra@gmail.com

## Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



## **CONSULTER LA MÉTÉO**

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



# S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### **PRÉVENIR**

au moins une personne du projet de randonnée.

# Comportement pendant la randonnée



## **RESTER SUR LES SENTIERS**

(sauf cas exceptionnel).



#### **RESPECTER**

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



# RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### **REFERMER**

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



## **ÊTRE DISCRET**

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



# LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public,** vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.